Mutualisation des PLR,

une victoire à la Pyrrhus

UI Occitanie

Toulouse le 8 mars 2019

La mutualisation des services PLR des UI MP et LR en 2018 s'inscrivait, pour la direction, dans une « démarche de simplification » suite à la programmation de fermeture des magasins Orange et à la mise en place de la plateforme régionale externalisée de logistique. Un des objectifs majeurs étant l'harmonisation des pratiques entre les deux équipes afin de créer une synergie entre les pilotes.

Le résultat est loin d'être probant puisque 3 des 4 pilotes de Montpellier sont partis vers d'autres horizons laissant les salariés du site de Toulouse Gramont apprendre à marche forcée les procédures inhérentes à la zone LR sans toutefois pouvoir les adapter avec celles de la zone MP.
En sus, le service est maintenant confronté à l'augmentation d'ouvertures de magasins de sous-traitants.

Lors de la présentation du dossier, l'évaluation des effectifs nécessaires était de 11 pilotes de flux pour assurer l'activité à la fin de l'année 2020. A ce jour, l'équipe se compose de 9 salariés dont un CDD maîtrisant parfaitement l'activité mais qui sera bientôt en fin de contrat.
De plus, **l'ouverture de postes en interne depuis le mois de septembre 2018 est un échec.**

Le flux de matériel, ce sera la Bérézina

Ainsi, les conséquences sont désastreuses pour les salariés. La surcharge de travail est permanente, les tâches telles que le réapprovisionnement des magasins, la gestion des stocks avec la garantie d'un niveau minimum de couverture ne sont plus assurées.

Ces conditions de travail engendrent un constat d'impuissance malgré les différentes tentatives d'organisation en interne et maintenant, pour le salarié, la nécessité de se protéger psychologiquement en cherchant à changer de domaine professionnel.
Et pourtant, la mission du PLR est essentielle dans la chaîne d'approvisionnement. Elle impacte les activités de nombreux services et entreprises (Chaff, techniciens, CA, RAI, Entreprises de Travaux Réseaux). L'inefficacité du service mettra en danger de multiples enjeux opérationnels et financiers.

La proposition actuelle de la direction d'un emploi supplémentaire en CDD est inepte et sans ambiguïté puisqu'il remplacera l'actuel d'ici peu.

Pour la CGT, la seule solution envisageable est l'embauche immédiate de 3 CDI pour circonscrire les dangers présents et à venir.

Si la nouvelle direction de l'UIOC considère que de réduire l'effectif initialement prévu est une réussite, elle démontrera sans conteste ses limites en terme de vision stratégique.

SYNDICAT CGT DES TELECOMS DE HAUTE-GARONNE
6 avenue de Fronton, 31 200 Toulouse
Tel. 05 34 42 26 00 - cgt31telecom@orange-business.fr - Fax 05 61 62 20 80

LA LOG' AU-DELÀ DU PLR

LE BORDEL

La réorganisation logistique en UI, ça donne quoi ?

Les techniciens ont des interventions qui peuvent être modifiées au dernier moment et les managers expliquent que les plans de charge sont « dynamiques ».
Pourtant, cette logique de l'entreprise est en totale contradiction avec la « réorganisation » (suppression) des magasins. Les techniciens ne peuvent plus passer au magasin s'approvisionner au dernier moment, il n'y a, soit, plus de magasiniers, soit plus de stocks. Les agents sont obligés de faire eux-mêmes des commandes anticipées par Scaler.
« La commande sera livrée à J+1 avant 8h00 », ça c'est le discours officiel présenté aux élus en CE et CHSCT. La réalité peut être à J+1 pour une commande passée tôt le matin mais le plus souvent à J+2 ou J+3… quand le matériel est disponible sinon il faut faire preuve de patience est appliquer le système D.

Les conducteurs d'activité n'y échappent pas non plus. Lors de dérangements, ils renseignaient les techniciens du matériel demandé dans le ticket pour qu'ils soient servis par les magasiniers.
Désormais, la création de fiches matériel devait être automatisée. « Devait » car la digitalisation fait des siennes et, souvent, ce sont les conducteurs d'activité qui créent la fiche matériel Scaler…
Depuis la fermeture des magasins ce sont eux, aussi, qui doivent se débrouiller pour solliciter de l'entraide entre départements si le matériel de maintenance n'est plus disponible au magasin.

Les managers ne sont pas non plus épargnés. La suppression de matériel consommable du catalogue Scaler des techniciens les oblige à réinventer des magasins. Pour maintenir la faisabilité de l'activité, les responsables d'équipe commandent certains produits en grande quantité et les stockent où ils peuvent et comme ils peuvent.
On créée ainsi des « magasins pirates ». Souvenez-vous, il y a 5 ans, il a fallu les fermer pour une meilleure gestion du matériel et permettre des économies. **Tout devait être centralisé dans les seuls magasins officiels… !**

Pour **les magasiniers**, l'ouverture d'une plateforme devait soi-disant réduire considérablement leur travail mais il n'en est rien. Aujourd'hui, le personnel continue de trier et ranger les colis livrés par le prestataire, alors qu'il est dit le contraire aux élus… Dans l'intérêt des techniciens, il vaut d'ailleurs mieux que ce soit le cas. La logistique est un métier et vouloir sous-traiter cela à des livreurs de passage n'est pas la solution. **Ainsi, Orange paye un service en externe qui est réalisé en interne. Et on nous parlera d'économie et de gains de productivité !!**

SYNDICAT CGT DES TELECOMS DE HAUTE-GARONNE
6 avenue de Fronton, 31 200 Toulouse
Tel. 05 34 42 26 00 - cgt31telecom@orange-business.fr - Fax 05 61 62 20 80